

**PROCES-VERBAL**  
**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**LUNDI 06 NOVEMBRE 2023 à 20h30**

**Séance présidée par :** Claude VITRY, Maire

**Membres présents :** ANDRIAMANDRINDRA Nora, BOCQUET Alain, DOMONT Monique, DONNETTE Jeannine, DUTILLOY Lucette, GASTIGAR Fabien, HEMBERT Christian, LARIVIERE Jean-Michel, LESAGE Françoise, PARDOUX Jean-Pierre, SERE Eddy,

**Membre excusé avec pouvoir :** BARON Céline (pouvoir Monique DOMONT)

**Membre absents excusé sans pouvoir :** COLASSE Fanny,

### **1-Adhésion au groupement de commande numérique**

La délibération du Comité syndical du syndicat mixte Somme Numérique du 10 mai 2023 porte sur l'approbation de l'acte constitutif du groupement de commande.

Considérant l'intérêt pour la commune d'adhérer à ce groupement, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention relative à ce marché. Voté à l'unanimité.

### **2- Rénovation du Monument aux morts**

Le Monument aux morts érigé en 1923 est dégradé suite aux intempéries.

Contribuant à l'enrichissement patrimonial de la commune, il est proposé de le restaurer ainsi que son environnement en remplaçant les ouvrages en béton par du granit, en procédant au nettoyage et au traitement de la stèle, à la redorure des lettres et la pose des chaînes.

Le montant des travaux est chiffré à 12 257,60 € par la marbrerie Arnaud PETIT. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à demander les subventions et à signer tout document se rapportant à ce dossier. Voté à l'unanimité.

### **3- Effacement des réseaux chemin des Aubivats**

Dans le cadre d'enfouissement progressif des réseaux aériens téléphoniques, électriques et d'éclairage public, il est proposé l'effacement des réseaux Chemin des Aubivats.

Les travaux sont estimés à 115 016 € HT. La participation de la FDE s'élève à 47 778 € HT. La participation de la commune à 67 238 € HT. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la FDE et la réalisation des travaux d'électricité et de génie civil. Voté à l'unanimité.

### **Informations diverses de Monsieur le Maire**

- Au niveau du lotissement BDL, reste une pointe de terrain inconstructible car elle surplombe le TRAPIL. Monsieur le Maire propose d'en faire un parking végétalisé d'environ 40 places. Accord du conseil.
- La modification du PLU est en attente du fait qu'AM ne peut donner d'accord.
- Le PC de l'atelier s'est vu refusé car la parcelle se trouve en emplacement réservé qui n'est plus d'actualité. Ce PC doit être redéposé.
- Travaux rue de Longpré consistant au raccordement du transfo situé chemin de la vallée marette dans le cadre de l'installation de borne à charge rapide sur la RN 25. Demandé par la FDE.
- Travaux rue de Longpré pour aller vers la zone industrielle consistant à élargir la voie par la création d'un "chaucidou". Travaux prévus jusque début décembre.
- En étude, la faisabilité de proposer aux parents de laisser les enfants pour l'aide aux devoirs. Les enseignants seraient rémunérés par la commune.
- Arrêté municipal règlementant le dépôt sauvage des déchets et ordures.

Mr Hembert informe l'assemblée du téléthon organisé les 01-02-03 décembre prochain.

Mr Pardoux rappelle les dates de manifestations de fin d'année (11 novembre, baby-bourse, Noël des enfants, repas des Aînés).

La séance est levée à 21H30.